

MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Avis et Rapports

Conseil Economique et Social et Local

Juillet 2010

La réforme de la politique de Stationnement

Avis présenté par

Arnaud Jutier

Vice-président

Section Évaluation des services publics locaux

Membres du groupe de travail :

Arnaud Jutier, Vice Président Section Évaluation des services publics locaux,

Stéphane Aubry, Claude Eliazewicz, rapporteurs,

Armelle Ayala, Michel Birembaut, Pascal de Lima, Alain Dumont, Claude Gasné, Laurent Gouillard,

Jean Jaujay, Arno Kaminski, Remi Lescoeur, Nicolas Marguerat, Christine Secouet.

SOMMAIRE

1. Lettre de saisine du Maire
2. Etat des lieux
 - a. Diagnostics
 - interne : les forces et les faiblesses
 - externe : les opportunités et les menaces
 - b. Les usagers
 - c. Les difficultés observées
 - d. Les objectifs à atteindre
3. Avis
4. Annexes

Le 30 novembre 2009

deux Monsieur le Président,

Dans le cadre des missions du Conseil Economique et Social Local (CESL) créé par la délibération du Conseil Municipal du 11 décembre 2008, je vous remercie par avance de bien vouloir mettre à l'étude ;

- la problématique du plan de circulation du nouveau quartier ZAC/Rive de Seine ainsi que les effets sur les voies reliant ce quartier aux autres quartiers de la ville.
- la programmation des équipements publics dans le nouveau quartier « Rives de Seine » en mettant en évidence les éventuelles modifications ou adaptations qui doivent intervenir pour tenir compte du profil des populations qui s'installent dans ce quartier,
- l'initiation à l'apprentissage des langues telle qu'elle est pratiquée dans les écoles maternelles et primaires et les efforts à entreprendre pour rendre plus performante cette pratique.
- **Je souhaite également que le CESL étudie l'organisation du stationnement des véhicules motorisés (camions, voitures, motos et scooters) et les perspectives d'évolutions des besoins. Il conviendra, dans cette étude de prendre en compte les besoins des zones commerçantes (livraisons, arrêts minute, 45 minutes gratuites...) ainsi que l'attente estimée des boulonnais en matière de stationnement résidentiel. Une comparaison avec les pratiques des communes proches donnera un éclairage instructif en matière de tarifs pratiqués et d'organisation du contrôle du stationnement illégal.**

Je vous laisse le soin de me proposer un programme et un calendrier de travail adaptés à chaque sujet et à chaque commission.

Par ailleurs, dans le cadre du débat sur l'identité nationale engagé par le gouvernement, compte tenu des travaux déjà réalisés par la commission "*cultures et sport*", je souhaiterais pouvoir disposer, d'ici le 11 décembre, d'un avis de la dite commission sur les interactions éventuelles entre ses propositions sur la diversité et le débat national.

Vous remerciant par avance pour votre diligence, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Amis à toi,

Pierre-Christophe BAGUET

Monsieur Guy SORMAN
Président délégué du CESL
Annexe Delory
64 rue de la Saussière
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

**DIAGNOSTIC INTERNE ET EXTERNE
DE TOUTE POLITIQUE DU STATIONNEMENT**

**FORCES ET FAIBLESSES
OPPORTUNITÉS ET MENACES**

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Légitimité de la municipalité à agir • Choix de la méthode de réflexion et concertation sur les modalités d'action • Volonté d'une cohérence avec la planification urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de places disponible à court terme limité • Rigidité de l'offre publique en ouvrage • Difficulté de rendre lisible la nouvelle politique de stationnement • Capacité d'investissement dans les ressources humaines et les outils technologiques
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt public/politique croissant sur l'impact positif sur la qualité de vie de la politique de stationnement • Nouvelle réglementation gouvernementale en préparation sur le montant des contraventions de stationnement • Avancées technologiques en matière de contrôle du stationnement • Nouvelle approche marketing de ciblage de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> • Décision politique des autres municipalités du Grand Paris • Nouvelle législation nationale susceptible de modifier le comportement des habitants • Réaction organisée de lobbys contradictoires

LES USAGERS DU STATIONNEMENT

Caractéristique de base des parties prenantes	Intérêts et comment elles sont affectées par le problème	Capacité et motivation pour le changement	Activité possibles pour prendre en compte leurs intérêts
Les résidents	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver une place en journée ou en soirée en «bas de chez soi » • Obtenir un prix résidentiel le moins élevé possible 	<ul style="list-style-type: none"> • Vif intérêt pour une réforme globale • Mais perception individuelle contrastée • Puis acceptation majoritaire des nouvelles règles 	<ul style="list-style-type: none"> • Lisibilité de la réforme • Stratégie de communication et de prévention • Efficacité du contrôle et clarté de la sanction
Les commerçants	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la spécificité du statut • Augmenter le nombre de places de livraison 	<ul style="list-style-type: none"> • Crainte d'une réforme mettant en cause des acquis • Faible motivation pour le changement • Capacité de lobbying réelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la prise de conscience des retombées économiques positives d'une politique de stationnement renouvelée • Adapter l'offre de stationnement à leurs spécificités
Les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le lien entre attractivité économique et stationnement • Ne pas augmenter les coûts d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> • Motivation relativement faible pour le changement • Attractivité pour des mesures qui peuvent réduire le cout initial du stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur la mutualisation territoriale des équipements en ouvrage public • Rechercher leur participation pour informer leurs salariés
Les salariés migrants	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un choix réel de transport (en commun ou voiture) 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible motivation pour le changement • Connaissance faible sur l'impact réel ou supposé d'une politique de stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur la pluralité des modes de transports
Les chalands	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver une place le plus près de son lieu de chalandise en payant le moins cher 	<ul style="list-style-type: none"> • Prêts à payer pour une amélioration de l'offre et par comparaison avec d'autres villes 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une politique tarifaire cohérente (zone rouge, parking en ouvrage, ...)

LES DIFFICULTÉS OBSERVÉES

